

Fermetures des bureaux à 16h00 le 24/12  
et samedis de fin d'année en effectif complet,  
SUD 44/85 interpelle la DR !

→ ***Ci-dessous, le courrier adressé au Directeur Régional du Réseau 44/85***

Monsieur le Directeur Régional du Réseau et de la Banque Pays de Loire.

Objet : fonctionnement des bureaux de poste les 24 décembre, 26 décembre et 2 janvier.

Par la note de service du 18/11/2020 intitulée « *Activité des bureaux pour la période de fin d'année 2020* », La Poste a décidé que « les bureaux seront fermés de manière anticipée à 16h00 le 24 décembre (avec adaptations locales pour les bureaux à faible activité colis) ».

La décision de fermer l'ensemble des bureaux à 16h00 (hors ceux fermés habituellement les après-midi) est profondément choquante et nous vous demandons de ne pas la mettre en œuvre dans les bureaux de la DR Pays de Loire.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> confinement de mars/avril 2020, le personnel des bureaux de poste ne cesse de travailler dans des conditions physiquement et mentalement éprouvantes (risques accrus de contagion dus au contact permanent avec le public, vigilance constante nécessaire pour respecter les gestes barrières et les faire respecter au public, gêne occasionnée par le port du masque, incivilités croissantes, etc...). Une grande majorité des employés du Réseau Pays de Loire est dans un état d'épuisement sans précédent dans tous les secteurs.

La décision de fermer les bureaux le 24 décembre à 16h00 entraîne un effort et une contrainte supplémentaire au personnel et va de nouveau accroître les risques sanitaires, au de l'état d'extrême fragilité évoqué ci-dessus.

Cette décision représente également un manque total de reconnaissance envers les employés des bureaux de poste qui ont été et sont encore parmi les « premiers de corvée » au cours de la pandémie actuelle.

En conséquence, notre syndicat vous demande d'annuler la fermeture des bureaux à 16h00 le 24 décembre et de la ramener à 12h00.

Par ailleurs, en considération des éléments évoqués ci-dessus sur l'épuisement du personnel des bureaux de poste et les contraintes exceptionnelles pesant sur lui, ainsi qu'en prévoyant une faible fréquentation des bureaux les samedis 26 décembre et 2 janvier, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires afin d'octroyer 1 des 2 samedi libéré pour toutes et tous.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de notre parfaite considération.

Nantes, le 30 novembre 2020.  
SUD 44/85.



***Nous vous tiendrons rapidement de l'évolution – ou pas –  
des règles d'ouvertures de fin d'année.***

## Fin d'année au Réseau : On n'aurait pas été sages cette année ??

■ Au Réseau, nous n'aurons pas été ménagés depuis le début de la crise sanitaire. Entre les bricolages dans les secteurs lors du 1<sup>er</sup> confinement, la reprise à marche forcée des objectifs et des réorganisations, c'est maintenant l'heure de la « *peak période* ». ■ On pouvait légitimement espérer un geste social pour « *les premiers de corvées* » (les CC et COBAs) lors des fêtes de fin d'année... Il n'en est rien !

### Le trafic explose au colis...au Réseau aussi !

La « *peak période* » qui a commencé, confirme que l'année 2020 est exceptionnelle, là encore. La direction du Réseau n'a pas vu venir la seconde vague de l'épidémie, mais l'a-t-elle vu venir cette « *peak période* » et l'explosion du nombre des colis et des instances ? Rien n'est moins sûr !

La récente note « *Activité des bureaux pour la période de fin d'année 2020* » évoque bien la hausse du trafic, mais les mesures prises ne suivent pas : juste la mise en place nationalement de 22 « sites éphémères » dédiés à la remise des instances colis est annoncée. Uniquement 2 dans le 44/85 (dans les centres commerciaux de Beaulieu & Sillon à Nantes et St Herblain)...notoirement insuffisant ☹ ☹ ☹.

### Des renforts, vraiment ?

**A** grand renfort de plans de comm', la direction de La Poste annonce un recrutement massif pour la période de fin d'année : 9000 personnes, dont 3000 au Réseau. Sur le papier, le chiffre rend bien. Mais, en sortant la calculette, **cela correspond à un renfort de 0.38 personne/bureau...** Renforts qui, par ailleurs, sont une nouvelle vague d'emplois précaires, de collègues éphémères qu'il faudra former pour quelques semaines.

**Dans le 44/85, seules 6 personnes seront embauchées** en supplément de la feuille de route DR, proprement scandaleux au regard de l'épuisement généralisé.

### Y'aura-t-il du repos à Noël ??

L'année aura été éprouvante, tant pour les COBAs que pour les chargé.es de clientèle. Nous aurons été exposés sans relâche au virus et à ses conséquences. Les conditions de travail n'auront jamais été si pénibles. Sans parler de la pression commerciale qui ne s'est pas vraiment relâchée...

On pouvait donc légitimement espérer une forme de répit pour les fêtes de fin d'année. Il n'en sera rien.

Au contraire, pour la veille de Noël, la DR 44/85 impose que **TOUS les bureaux de poste du 44/85 soient ouverts jusqu'à 16h00** (hormis ceux fermés habituellement les après-midi).

Et pour les samedis qui suivent les jours fériés, malgré une faible fréquentation prévisible, **ce seront des samedis normaux, avec horaires et effectifs normaux.** On est loin de la féerie des fêtes !



### La direction du Réseau 44/85 doit acter:

- Un plan d'embauche significatif pour la « *peak période* ».
- La fermeture des bureaux à 12h00 le jeudi 24/12.
- L'octroi d'un jour de repos le 26 décembre ou le 2 janvier.

Si la direction du Réseau 44/85 ne prend pas des mesures significatives qui permettent à chacun-e d'entre nous d'avoir un juste repos à l'occasion des fêtes de fin d'année,

**SUD PTT 44/85 déposera des préavis de grève pour le jeudi 24 décembre et pour les samedis 26 décembre et 2 janvier.**

**Service public ?** La DR prend prétexte du service public pour nous faire travailler l'après midi du 24. **Le service public a bon dos**, et il ne compte plus lorsqu'il s'agit tout au long de l'année de réduire le nombre de bureaux, d'externaliser une partie de l'activité dans les APC/RPC/RPU, de réduire les horaires d'ouverture, de fermer les bureaux par manque d'effectif !